



CONTRIBUTION AU GRAND DEBAT NATIONAL

« LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'EDUCATION POPULAIRE, UNE RESSOURCE AU CŒUR DES ENJEUX DE SOCIETE »

Mars 2019

Les instances du Cnajep, après avoir débattu sur la participation du Cnajep au Grand débat national ont décidé de :

- *Ne pas être directement organisateur de débats*
- *De relayer des informations et contributions pour les membres du réseau qui souhaitent organiser des débats (outiller les membres) : ce qui a été fait dès janvier dans la lettre interne.*
- *D'envoyer à nos interlocuteurs politiques une contribution avec une demande de rencontre pour en échanger (non pas via la plateforme numérique car elle impose 4 thématiques).*

Cette contribution au débat reprend les éléments du plaidoyer du Cnajep élaboré pour les élections 2017, s'appuie sur le travail réalisé par la Commission politique jeunesse, reprend les propositions retenues lors de l'Agorajep de novembre 2018 autour des 50 propositions pour les 50 prochaines années.



Contribution du Cnajep

Le Cnajep réunit plus de 70 organisations nationales de jeunesse et d'éducation populaire qui souhaitent construire une société égalitaire, juste et solidaire et défendent l'idée de le faire avec tous les citoyen.es.

Débattre, comprendre, analyser et agir collectivement fait partie de l'ADN des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Ainsi votre invitation à débattre ne peut que nous intéresser.

De nombreuses associations de jeunesse et d'éducation populaire sont à l'organisation d'espaces de débat et le seront demain encore. Ces débats viennent nourrir à n'en pas douter le Grand débat national. Aussi nous espérons que l'ambition qui est donnée à l'organisation d'un Grand débat national sera à la hauteur des enjeux de la société française et que la parole des citoyen.ne.s se retrouvera dans les réponses politiques qui sont aujourd'hui nécessaires.

Relever le défi démocratique

Nous vivons actuellement un tournant démocratique qui annonce une révolution dans le mode de relation entre les citoyen.ne.s et les pouvoirs publics. Cette mutation doit se traduire dans tous les systèmes de notre société : la sphère politique tout autant que la sphère de l'entreprise, de l'école, des associations, de la santé, ... Il y a donc une urgence à permettre aux citoyen.ne.s d'être en dialogue avec les pouvoirs publics. Les mouvements d'éducation populaire ont un credo : chaque citoyen est en capacité de comprendre le monde qui l'entoure et d'agir sur lui dans la mesure où sont réunies des conditions de co-éducation, de partage des savoirs, d'égale considération des paroles, de diversité des expressions. Ainsi les citoyen.ne.s sont continuellement invité.e.s à être au cœur de l'action et à développer leur pouvoir d'agir. L'éducation au droit (et aux droits), la construction de l'esprit critique constituent des priorités pour permettre à chacun.e de (re)prendre confiance et d'exercer des responsabilités citoyennes. Ce qui nous semble primordial aujourd'hui c'est la pérennité du dialogue. Aussi, nous nous interrogeons sur les suites qui seront données à ce rendez-vous. Quels débats après le Gand débat ? Quels espaces réels de démocratie participative après cet élan de participation ?

Nous nous interrogeons également sur le sens et les modalités d'une démocratie numérique lorsque sont mises sur le même plan des contributions individuelles et des contributions collectives comme c'est le cas sur la plateforme granddebat.fr.



Bâtir une société solidaire

L'éducation populaire a cette particularité d'être une éducation mutuelle qui s'inscrit dans le monde dans lequel nous vivons. Elle n'est pas une éducation hors-sol. L'éducation populaire vise la transformation sociale et politique de ce monde qui ne saurait rester en l'état. Un monde certes complexe, mais dans lequel il est possible de développer des pratiques alternatives et ce dans tous les domaines économique, politique, environnemental, ... Les missions de l'éducation populaire sont d'analyser collectivement le monde qui nous entoure dans sa complexité, pour comprendre, se positionner et agir en connaissance et en conscience de cause.

Le Cnajep œuvre à mieux situer les acteurs de l'éducation populaire dans un contexte et dans un ensemble d'initiatives politiques, nationales et territoriales, pour construire ensemble des solutions, dans l'action et l'interlocution. Les associations de jeunesse et d'éducation populaire contribuent indéniablement à dynamiser le tissu associatif local et ainsi à favoriser la cohésion sociale.

Mais dans un contexte d'inégalités sociales qui se creusent, le renforcement de la cohésion sociale est bien difficile à réaliser. Les dernières expressions du Cnajep que nous vous partageons ci-dessous témoignent de cette inquiétude qu'il s'agisse de l'avenir des services publics, de l'engagement volontaire notamment des jeunes ou encore de la fragilisation des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

10 PROPOSITIONS PHARES ET URGENTES POUR L'EDUCATION POPULAIRE ?

- 1- Garantir/organiser l'exercice de la compétence partagée « éducation populaire » par l'Etat et les collectivités territoriales, au même titre que les compétences partagées tourisme, sport ou culture.
- 2- Ouvrir un chantier sur la charte des engagements réciproques entre les AJEP et l'Etat et les collectivités locales.
- 3- Développer un fond de développement de la vie associative au soutien d'expérimentations et de recherches-actions d'éducation populaire.
- 4- Financer, à chaque échelle de territoire, l'éducation populaire pour ce qu'elle est et ce qu'elle fait.
- 5- Rétablir une culture de la coopération et promouvoir des dynamiques partenariales entre associations d'éducation populaire, mais aussi avec d'autres acteurs.
- 6- Prendre en compte l'apport spécifique de l'éducation populaire dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques (co-construction).



Contribution du Cnajep

7- Garantir une place pour des représentant.es des associations de jeunesse et d'éducation populaire au CESE et dans les CESER.

8- Soutenir le développement d'une formation professionnelle militante aux métiers de l'éducation populaire.

9- Améliorer la connaissance de l'éducation populaire par les citoyen.nes, et notamment par les enfants et les adolescent.es dans le cadre scolaire.

10- Reconnaître l'éducation populaire au service de la construction des savoirs critiques notamment à travers l'inscription comme prioritaire d'une éducation critique aux médias et vers une utilisation avisée et raisonnée du numérique.

Une politique de jeunesse transversale et ambitieuse

Il est grand temps d'avoir un regard positif et confiant envers la jeunesse, de faire reconnaître leur force de propositions et leur capacité à dynamiser et renouveler la société.

Le Cnajep affirme que l'injonction envers les jeunes ne résout pas les questions de fond : il faut rendre acteurs et impliqués les jeunes mais surtout l'ensemble des citoyens. Il faut faire confiance à l'ensemble de la population : laisser la possibilité aux jeunes, aux citoyens d'inventer avec les élu.es des réponses aux enjeux de société. Pour cela, il est avant tout primordial de redonner un cap clair à la politique jeunesse. Celle-ci devrait rompre avec l'empilement des dispositifs et ouvrir à une réforme global plurisectorielle dont l'objectif est l'accès des jeunes au droit commun.

10 PROPOSITIONS PHARES ET URGENTES POUR LA JEUNESSE ?

1- Favoriser l'accès à l'emploi digne de toutes et tous. A travers cela, il y a tout ce qui impacte l'accès (ou le non-accès) à l'emploi digne en matière d'autonomie : accès au logement, à une sphère de collègues, être libre dans ses choix et ses projets, se nourrir et se soigner convenablement, pouvoir se projeter dans l'avenir...

2- Permettre la construction d'un choix d'orientation épanouissant, ce qui nécessite notamment : une formation au droit du travail et découverte des métiers dès le secondaire, un accompagnement de qualité, un accès à un réseau professionnel pour être soutenu dans son insertion professionnelle, un meilleur accès aux informations, ne pas être discriminé ou orienté par défaut, avoir le droit à l'erreur...



Contribution du Cnajep

3- Permettre à celles et ceux qui le souhaitent de rester ou de revenir vivre sur leur territoire : cela suppose la relocalisation des emplois tout autant que celle de l'ensemble des services publics et ce pour répondre à un double enjeu de valorisation des territoires ruraux et périurbains et de prise en compte urgente de la transition écologique.

4- Garantir un revenu minimum stable ouvert dès 18 ans pour tous les jeunes sans ressources et ne prenant pas en compte les allocations familiales et les APL, pendant toute la durée du parcours d'insertion des jeunes avec un accompagnement administratif et humain vers l'emploi et une couverture maladie.

5 - Permettre un financement solidaire d'une formation tout au long de la vie grâce à un impôt affecté paritaire, qui touche à la fois les personnes physiques et les entreprises, proportionnel à leurs capacités contributives.

6- Mettre en œuvre une politique de jeunesse qui promeut la création de (tiers) lieux permettant la valorisation de la réussite collective devant la réussite individuelle.

7- Reconnaître, en cohérence avec les travaux menés au plan européen, un statut du volontariat dans l'animation des ACM avec une forme d'indemnisation, une protection sociale, l'obligation de formation et la définition des droits, devoirs et obligations des organismes d'accueil.

8- Mettre en place des processus de dialogue structuré aux différents niveaux d'élaboration des politiques de jeunesse (nationale, régionale, ...) pour garantir la participation des jeunes à l'élaboration des politiques de jeunesse. Favoriser dès le plus jeune âge l'apprentissage concret à la citoyenneté. Favoriser la diversité des engagements volontaires.

9- Renouveler et limiter le nombre de mandat dans le temps et dans l'espace pour permettre à des jeunes de prendre des responsabilités dans les instances décisionnelles des associations et des institutions politiques.

10- Garantir une mobilité européenne ou internationale pour tous les jeunes avant 18 ans.



Contribution du Cnajep

Dernières expressions publiques du Cnajep :

[Le Cnajep s'engage pour une Europe citoyenne, sociale, solidaire et écologique, janvier 2019.](#)

[Analyse PLF 2019 et communiqué, décembre 2018.](#)

[Communiqué Désorganisation des services publics, décembre 2018](#)

[Contribution sondage IFOP, novembre 2018](#)

[Communiqué Secteur JEP, octobre 2018](#)

[Positionnement Engagements, 2017.](#)

[Positionnement Mobilités, 2017.](#)



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux... Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep est un membre fondateur et actif du Forum européen de la Jeunesse. Pour plus d'infos : www.cnajep.asso.fr